



# LE SERVICE PUBLIC FRAPPÉ DE DÉLOCALISATION

**Pour notre ministère, la Dares est la première touchée !**

4 Septembre 2008

## **RGPP, quand tu nous tiens...**

Un communiqué de presse du 2 septembre 2008 fait état d'un discours de Nicolas Sarkozy aux élus de la Moselle, département le plus touché par la refonte de la carte militaire décidée dans le cadre de la RGPP. Il leur annonce des mesures de compensation, dont la délocalisation de 1500 emplois publics à Metz. Selon l'AFP, l'Élysée a précisé que cette délocalisation viserait notamment le domaine des statistiques nationales en créant un pôle statistique, l'Élysée précisant, selon l'AFP, que ce pôle serait constitué d'un millier d'emplois publics.

Cette décision se situe dans le droit fil de la circulaire du Premier Ministre du 25 juillet 2008 sur l'accompagnement territorial du redéploiement des armées, qui annonce un important programme de délocalisation de services d'administration centrale.

## **1 500, qui seront les suivants ?**

D'après cette circulaire, ce mouvement concernera, de 2009 à 2011, au moins 10% des effectifs parisiens, soit environ 5000 emplois.

Cette délocalisation de 1 500 agents ne serait qu'une première étape.

Les dispositions des décrets du 17 avril 2008 concernant les restructurations et l'accompagnement à la mobilité dans la fonction publique empêcheront les récalcitrants de refuser de bouger, sous peine de mise en disponibilité d'office, après refus de deux propositions de poste (à Metz ?). Ainsi donc, nous voilà réduit à l'état de pion sur l'échiquier présidentiel...

## **De l'info ? Il va falloir patienter...**

Le directeur général de l'INSEE et le vice-président du CNIS (conseil national de l'information statistique) sont chargés de rendre un rapport sur les contours de ce pôle statistique avant la fin de l'année 2008.

Les représentants du personnel de la DARES et les syndicats d'administration centrale du ministère du travail ont rencontré le DARES le mercredi 3 septembre.

Celui-ci, n'ayant pas été associé au processus de décision de création de ce pôle, n'a pas apporté plus d'informations, mais il nous a clairement confirmé que la Dares était concernée.

Il va falloir attendre communication de la lettre de mission des deux rapporteurs pour connaître avec plus de précisions les objectifs concrets de cette réorganisation.

Le Secrétaire Général des ministères sociaux évoque la possibilité d'une scission entre les études et les statistiques (type schéma suédois).

Nous avons exprimé notre colère quant à l'absence d'information et de communication sur ce dossier avant la dépêche de l'AFP. Les OS ont souligné le caractère improvisé de cette mesure, sans aucune justification d'amélioration du service public, ainsi que son ampleur inégale.

Les OS sont unanimes pour dire que « les services statistiques n'ont pas à combler les vides laissés par la politique de réduction des implantations de l'armée sur le territoire ».

Il faut d'ores et déjà que tous ensemble nous discussions de cette délocalisation et de ce que nous voulons, ainsi que des actions à envisager.

Nous vous tiendrons informés de ce que nous saurons et vous proposerons de nous réunir rapidement.